



PLAN D'ACTION EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

VERSION PRÉLIMINAIRE POUR FINS DE CONSULTATION PUBLIQUE

JANVIER 2013

PRÉPARÉ PAR :



CATHERINE MARCHAND

CHARGÉE DE PROJET

APPROUVÉ PAR :



RICHARD DION

DIRECTEUR

©2013, La Municipalité de Lac-Sainte-Marie. Tous droits réservés. La préparation de ce plan de développement durable de la collectivité a été entreprise avec le concours du Fonds municipal vert, un Fonds financé par le gouvernement du Canada et géré par la Fédération canadienne des municipalités. Malgré ce soutien, les points de vue exprimés sont ceux des auteurs et n'engagent nullement la responsabilité de la Fédération canadienne des municipalités ni celle du gouvernement du Canada.

302-B-0001269-001-UM-R-0001

DESCRIPTION DE LA VERSION

NO DE RÉVISION	DATE	DESCRIPTION DE LA MODIFICATION ET/OU DE L'ÉMISSION
0A	2013-01-09	Version préliminaire - Plan d'action en développement durable - pour consultation publique
0B	2013-01-21	Version préliminaire révisée - pour consultation publique

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	III
LISTE DES TABLEAUX.....	IV
PRÉAMBULE	VI
1 UN PADD POUR LAC-SAINTE-MARIE.....	1
2 LA DÉMARCHE ET LA COMPOSITION DU PLAN.....	4
3 REGARD SUR LE TERRITOIRE	7
3.1 LA POPULATION	7
3.2 L'ENVIRONNEMENT NATUREL	9
3.3 LES GRANDES AFFECTATIONS	10
3.4 L'ENVIRONNEMENT BÂTI.....	12
4 DIAGNOSTIC : LES FORCES, LES FAIBLESSES ET LES MENACES	15
4.1 L'ENVIRONNEMENT NATUREL	16
4.2 L'ENVIRONNEMENT BÂTI.....	17
4.3 L'ÉCONOMIE ET LA SOCIÉTÉ.....	18
4.4 LES INFRASTRUCTURES ET LES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX.....	19
4.5 LES SYSTÈMES DE TRANSPORT	19
4.6 LA GESTION MUNICIPALE	20
4.7 LES PRINCIPAUX ENJEUX.....	20
5 VISION ET OBJECTIFS PRINCIPAUX.....	22
5.1 VISION.....	22
5.2 OBJECTIFS PRINCIPAUX	22
6 PLAN D'ACTION.....	25
7 CONSULTATION PUBLIQUE.....	38

LISTE DES FIGURES

<i>FIGURE 1 Approche traditionnelle et développement durable.....</i>	<i>1</i>
<i>FIGURE 2 Terres publiques, zone agricole permanente, aires protégées et périmètre d'urbanisation.....</i>	<i>11</i>
<i>FIGURE 3 L'environnement naturel</i>	<i>11</i>
<i>FIGURE 4 L'environnement bâti.....</i>	<i>13</i>

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1	Population de Lac-Sainte-Marie, 1996-2011	8
TABLEAU 2	Population de Lac-Sainte-Marie selon le groupe d'âge, 2011	8
TABLEAU 3	Population selon la scolarité, 2006	8
TABLEAU 4	L'environnement naturel : Forces, faiblesses et menaces	16
TABLEAU 5	L'environnement bâti : les forces, les faiblesses et les menaces	17
TABLEAU 6	L'économie et la société : les forces, les faiblesses et les menaces	18
TABLEAU 7	Les infrastructures et les équipements municipaux : les forces, les faiblesses et les menaces.....	19
TABLEAU 8	Les systèmes de transport : les forces, les faiblesses et les menaces.....	19
TABLEAU 9	La gouvernance : les forces, les faiblesses et les menaces	20

PRÉAMBULE

La Municipalité de Lac-Sainte-Marie a entrepris l'élaboration d'un Plan d'action en développement durable (PADD) dans le but d'assurer un développement cohérent et harmonieux de son territoire qui prenne en compte toutes les dimensions du développement : l'environnement naturel et bâti, la société et l'économie.

Ce PADD s'inscrit dans la poursuite des efforts consentis depuis 2002 par la Municipalité. Rappelons notamment les principales études antérieures réalisées en soutien au développement de Lac-Sainte-Marie et qui, pour plusieurs, ont fait appel à la participation des citoyens et des partenaires :

- Le plan stratégique de développement touristique
- Le plan de mise en valeur du secteur de la Goutte d'eau
- Le projet de mise en valeur du village de Lac-Sainte-Marie
- Le plan d'intervention des réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire
- Le plan stratégique de développement économique
- Le plan fonctionnel et technique des édifices municipaux
- L'inventaire des gaz à effet de serre (Programme Climat Municipalité)

La réalisation du PADD est l'une des actions recommandées dans le cadre du Plan stratégique de développement économique.

Le PADD est l'occasion d'intégrer l'ensemble des politiques et actions déjà identifiées par la Municipalité et de compléter tout particulièrement les volets liés à l'environnement naturel et bâti et à la société.

L'élaboration du PADD est aussi l'occasion de proposer à la population une vision globale pour le développement de Lac-Sainte-Marie pour les prochains dix ans et de solliciter son adhésion à cette vision.

Cette version préliminaire du PADD est le fruit de la contribution de plus de 60 personnes dans le cadre de 11 séances de travail qui ont permis de récolter les opinions et les points de vue de résidents et de villégiateurs, d'entrepreneurs et de commerçants, d'associations et de partenaires gouvernementaux. Cette version préliminaire est soumise à la consultation publique : les commentaires et observations recueillis permettront d'enrichir et de compléter le PADD qui sera adopté par le conseil municipal.

1. UN PADD POUR LAC-SAINTE-MARIE

1 UN PADD POUR LAC-SAINTE-MARIE

Pourquoi un autre plan pour Lac-Sainte-Marie ? En quoi celui-ci sera-t-il différent des autres ?

Voilà deux questions soulevées par plusieurs participants lors des séances de travail.

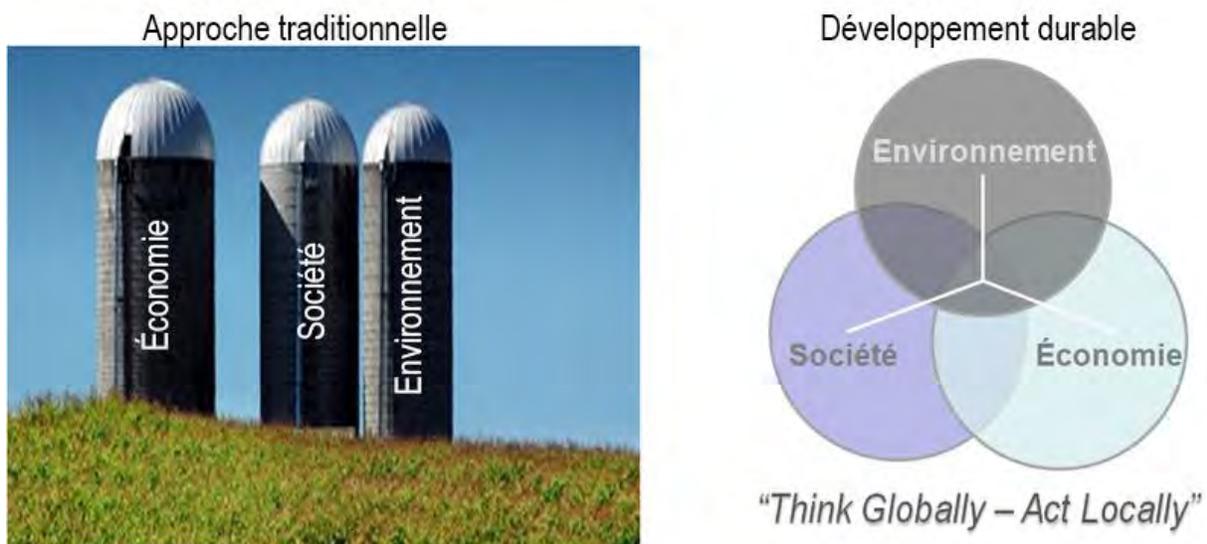
« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »¹

Comme nous l'avons souligné dans le préambule, le PADD est l'occasion d'intégrer l'ensemble des politiques et actions déjà identifiées et de compléter les volets environnementaux et sociaux.

Ce qui distingue le PADD, c'est d'abord et avant tout l'adhésion de la Municipalité aux principes du développement durable.

Dans une approche traditionnelle, des stratégies et des plans d'action sont développés par domaine d'intervention tel que l'économie, la société et l'environnement, par exemple, une approche que certains qualifient de l'approche en silo. Adhérer aux principes du développement durable, c'est penser et agir en tenant compte des liens entre les domaines, en évaluant les conséquences des choix que l'on fait en matière d'économie, par exemple, sur notre société et sur l'environnement. Adhérer aux principes du développement durable, c'est aussi reconnaître et prendre en compte les interdépendances entre ce qui se passe ailleurs, dans la région, dans la province, dans le monde, et ce qui se passe ici, à Lac-Sainte-Marie : *penser globalement, agir localement*.

FIGURE 1
Approche traditionnelle et développement durable



¹ Commission mondiale sur l'environnement et le développement, Rapport Brundtland, 1987, p. 40

Quels sont les objectifs poursuivis par la Municipalité de Lac-Sainte-Marie ? Répondre aux aspirations et aux besoins de l'être humain est au cœur de l'approche de développement durable.

La Municipalité de Lac-Sainte-Marie souhaite que le Plan d'action en développement durable :

- contribue à améliorer la qualité de vie de la population;
- réponde aux besoins des différentes clientèles;
- respecte la capacité de payer des propriétaires fonciers;
- assure un aménagement du territoire qui respecte la qualité de l'environnement.

Quels sont les résultats attendus ?

Le PADD doit proposer une vision du développement pour les dix prochaines années. Le PADD doit proposer des mesures concrètes et réalistes, compte tenu des ressources humaines et financières disponibles, pour que cette vision se matérialise.

La Municipalité souhaite que le PADD soit le plan **de** la collectivité, **pour** la collectivité : la participation et l'engagement des citoyens sont des conditions essentielles pour que le développement de Lac-Sainte-Marie reflète les valeurs et les aspirations de la collectivité.

La mise en œuvre du PADD fera donc appel à tous et reposera sur une collaboration fructueuse avec tous les partenaires.

2. LA DÉMARCHE ET LA COMPOSITION DU PLAN

2 LA DÉMARCHE ET LA COMPOSITION DU PLAN

La Municipalité de Lac-Sainte-Marie a soumis une demande de subvention pour la réalisation du PADD au Fonds municipal vert et a obtenu la confirmation de l'octroi de la subvention en septembre 2011. La Municipalité a procédé à un appel de propositions pour des services professionnels pour appuyer dans l'élaboration du PADD et a octroyé un mandat à la firme Plania en mai 2012. L'échéancier initial de réalisation a dû être modifié pour tenir compte de la période estivale. La démarche doit se terminer en avril 2013.

L'élaboration du PADD comprend six (6) étapes :

1. Le démarrage et la formation d'un comité de pilotage

Suite à l'octroi du mandat, la première activité a consisté à recueillir les données et documents disponibles et à préciser le déroulement du mandat.

Un comité de pilotage a été constitué en vue d'encadrer la conduite du mandat sur le plan technique; de valider et bonifier les analyses et propositions formulées par le consultant mandaté; d'encadrer le processus de consultation.

Le comité de pilotage est formé :

- du Maire;
- des membres de la Commission d'environnement et d'urbanisme;
- du directeur général de la municipalité;
- de la directrice générale adjointe de la municipalité;
- de l'officier municipal en bâtiment et en environnement;
- d'un représentant technique de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (aménagement du territoire);
- de deux (2) représentants du milieu.

De concert avec le comité de pilotage, des partenaires-clés ont identifiés en vue de la constitution de quatre (4) groupes de travail : le groupe des partenaires institutionnels, le groupe des promoteurs et des entreprises locales, le groupe des associations francophones et celui des associations anglophones.

Ces groupes de travail ont été invités à deux étapes de la démarche à exprimer leurs points de vue, à formuler des commentaires et apporter des suggestions, soit à l'étape du diagnostic et des enjeux et à l'étape de la version préliminaire du PADD.

2. Le diagnostic et les enjeux du développement de Lac-Sainte-Marie

En fonction des données et documents disponibles, des analyses ont permis de formuler un diagnostic d'ensemble du développement de Lac-Sainte-Marie : les forces, faiblesses et menaces ont été identifiées pour l'environnement naturel, l'environnement bâti, l'économie et la société, les

infrastructures et équipements municipaux, les systèmes de transport et la gestion municipale. Ce diagnostic a conduit à l'identification des enjeux du développement.

Les présentations (versions française et anglaise) faites aux groupes de travail ont été mises en ligne sur le site internet de la Municipalité.

3. La vision pour les prochains 10 ans

Les commentaires et propositions des groupes de travail ont servi à formuler un premier énoncé de la vision du développement de Lac-Sainte-Marie pour les prochains 10 ans.

4. L'élaboration d'une version préliminaire du PADD

Cette étape a consisté à la première formulation du Plan d'action en fonction de la vision proposée du développement. Le comité de pilotage et chacun des quatre (4) groupes de travail ont été rencontrés pour en discuter. Les commentaires, suggestions et observations ont été pris en compte dans la version préliminaire qui est soumise à la consultation publique.

5. Consultation publique et finalisation du PADD

La version préliminaire du PADD est mise en ligne et la population est invitée à deux séances de consultation publique, l'une se déroulant en français, l'autre se déroulant en anglais. Suite à la consultation publique, un rapport de consultation sera produit et soumis au comité de pilotage pour déterminer les modifications à apporter au PADD pour la version finale. Cette version sera mise en ligne et une synthèse pour diffusion sera également préparée.

Le PADD devra être adopté par voie de résolution du conseil municipal, une condition imposée par la convention de subvention conclue avec la FCM.

6. Grille de mise à niveau de la réglementation et des politiques

L'un des principaux objectifs visés par la Municipalité de Lac-Sainte-Marie et l'un des enjeux importants pour son développement concernent la mise à niveau de la réglementation municipale en matière d'aménagement. Une grille de mise à niveau sera développée pour permettre à la Municipalité de procéder à la révision de ses règlements et de ses politiques en lien avec le PADD.

La version préliminaire du PADD se compose des chapitres suivants :

- Regard sur le territoire : un portrait d'ensemble de la population, de l'environnement et de l'occupation du territoire de Lac-Sainte-Marie
- Diagnostic : les forces, les faiblesses et les menaces
- Vision et objectifs principaux
- Plan d'action

3 REGARD SUR LE TERRITOIRE

Ce chapitre vise à tracer un portrait des principales caractéristiques de Lac-Sainte-Marie : population, étendue du territoire et grandes affectations, environnement naturel et environnement bâti.

3.1 LA POPULATION

La population de résidants permanents de Lac-Sainte-Marie a connu une croissance importante principalement entre 2001 et 2006. Au recensement de 2011, une légère baisse de la population a été notée, comme l'illustre le tableau 1. En 2011, près de 72% de la population parle le plus souvent français à la maison.

La population de résidants permanents est vieillissante comme partout au Québec, mais ce vieillissement est plus prononcé à Lac-Sainte-Marie : l'âge médian de 54,4 ans est supérieur à celui des municipalités de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. La part des personnes âgées de plus de 65 ans est en croissance : en 2006, 20,9% de la population de Lac-Sainte-Marie était âgée de 65 ans et plus contre 25,2%, en 2011.

La population de résidants permanents a un profil semblable au plan socio-économique à la population de la Vallée-de-la-Gatineau, selon les données disponibles de 2006 : un taux plus faible de scolarisation, des revenus familiaux inférieurs à la moyenne québécoise et un taux de chômage plus élevé que la moyenne québécoise.

Le recensement ne recueille aucune donnée sur les villégiateurs. Or, Lac-Sainte-Marie se distingue par sa vocation de villégiature. Selon les données du rôle d'évaluation en 2011, il y avait 730 chalets et 241 résidences permanentes, soit presque 3 chalets par résidence permanente. De plus, depuis 2000, pour chaque résidence permanente construite, il s'est construit plus de 10 chalets. Les données du rôle montrent également qu'une forte proportion des propriétaires de chalets sont des résidants ontariens. Ces données permettent de conclure d'une part que la population de villégiateurs est en croissance et d'autre part, qu'elle a fort probablement un profil socio-économique différent de la population résidente, au plan de la langue la plus souvent parlée à la maison, notamment.

TABLEAU 1
Population de Lac-Sainte-Marie selon le groupe d'âge, 2011

	2011
Âge médian	54,4 ans
0 – 14 ans	11,8 %
15 – 29 ans	9,5 %
30 – 64 ans	53,5 %
65 ans et plus	25,2 %

Source: Recensement du Canada, 2011

TABLEAU 2
Population selon la scolarité, 2006

	Lac-Sainte-Marie	Low	Kazabazua	MRC de la Vallée-de-la-Gatineau	Québec
Aucun certificat, diplôme ou grade	41,8%	41,5%	53,0%	40,6%	25,0%
Un certificat, diplôme ou grade secondaire, professionnel, technique ou collégial	50,0%	51,2%	42,2%	53,9%	53,6%
Un certificat, diplôme ou grade universitaire	8,2%	7,3%	4,8%	5,5%	21,4%
Revenu médian des familles	46 238\$	67 790\$	40 326\$	44 207\$	58 678\$
Taux de chômage	14,5%	10,6%	22,2%	14,3%	7,0%

Source: Recensement du Canada, 2006

3.2 L'ENVIRONNEMENT NATUREL

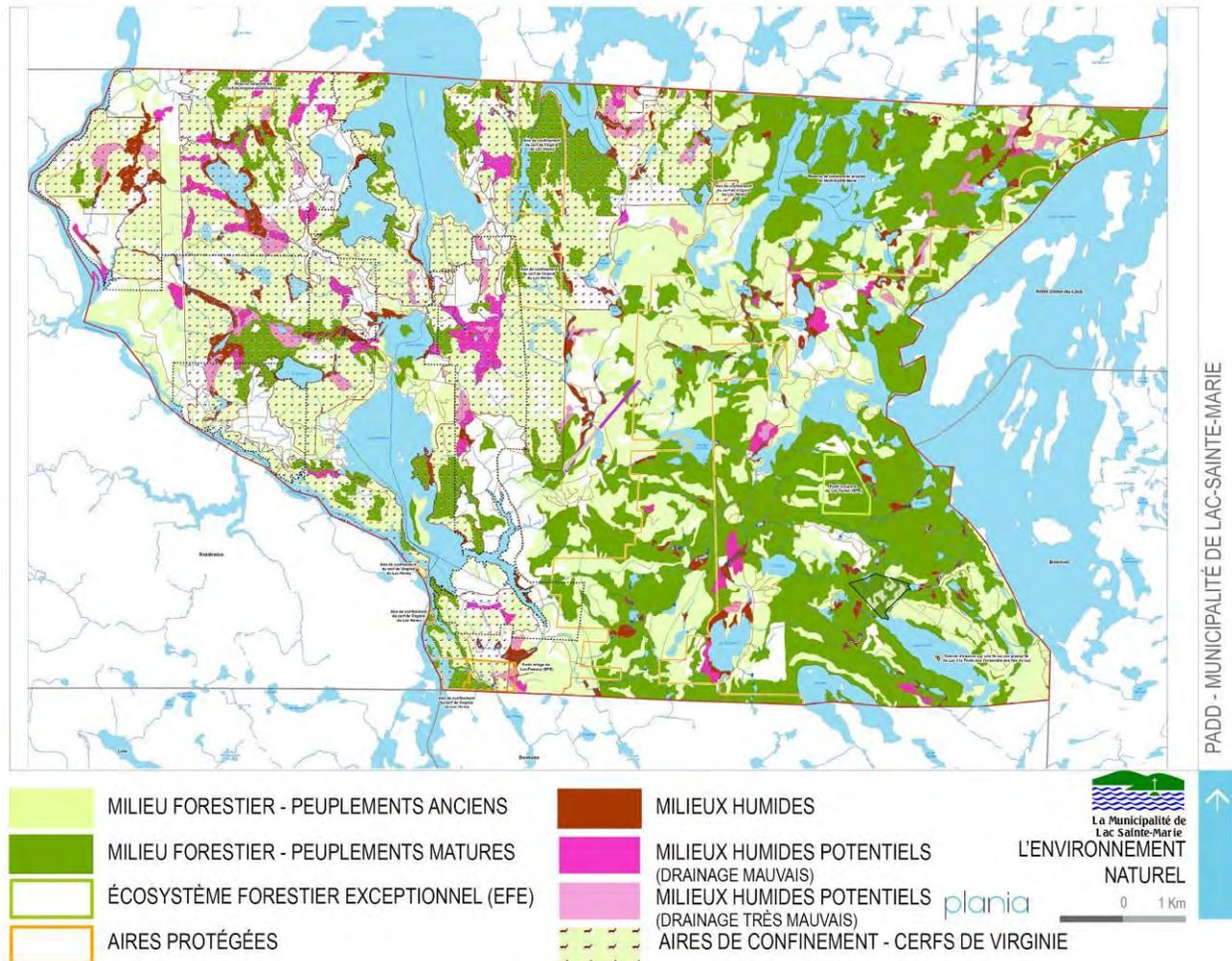
La municipalité de Lac-Sainte-Marie couvre un vaste territoire de 240,6 km² où dominent les milieux naturels.

Le réseau hydrographique distingue le bassin versant de la rivière Gatineau et celui de la rivière du Lièvre. Les plans d'eau occupent à eux seuls 14% du territoire, principalement : la rivière Gatineau, le lac Heney, le lac du Moulin, le lac Sainte-Marie, le lac des Bagnoles, le lac Vert, le lac du Brochet et le lac à la Truite. Ces plans d'eau sont un important attrait pour la villégiature. De nombreux milieux humides sont associés à cet important réseau hydrographique et occupent près de 10% du territoire.

Les milieux forestiers occupent près de 69% du territoire municipal. Ils se distinguent par la présence de peuplements anciens (âge des arbres variant de 80 à 120 ans) et de peuplements matures (70 ans), peu exploités, auxquels sont associés des paysages exceptionnels. En raison de leur caractère exceptionnel, deux forêts sont protégées en vertu de la *Loi sur les Forêts* : il s'agit des écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) de la forêt ancienne du Lac-Tucker et de la forêt refuge du Lac-Fresavy. De plus, un plan de conservation assure la préservation de la réserve de biodiversité projetée de Mont Sainte-Marie en vertu de la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel*, dont une portion importante se situe sur le territoire de Lac-Sainte-Marie.

Les milieux forestiers et hydriques sont aussi les hôtes de nombreuses espèces fauniques et floristiques dont certaines sont menacées ou vulnérables. Les aires de confinement du cerf de Virginie occupent une importante proportion des milieux forestiers.

FIGURE 2
L'environnement naturel

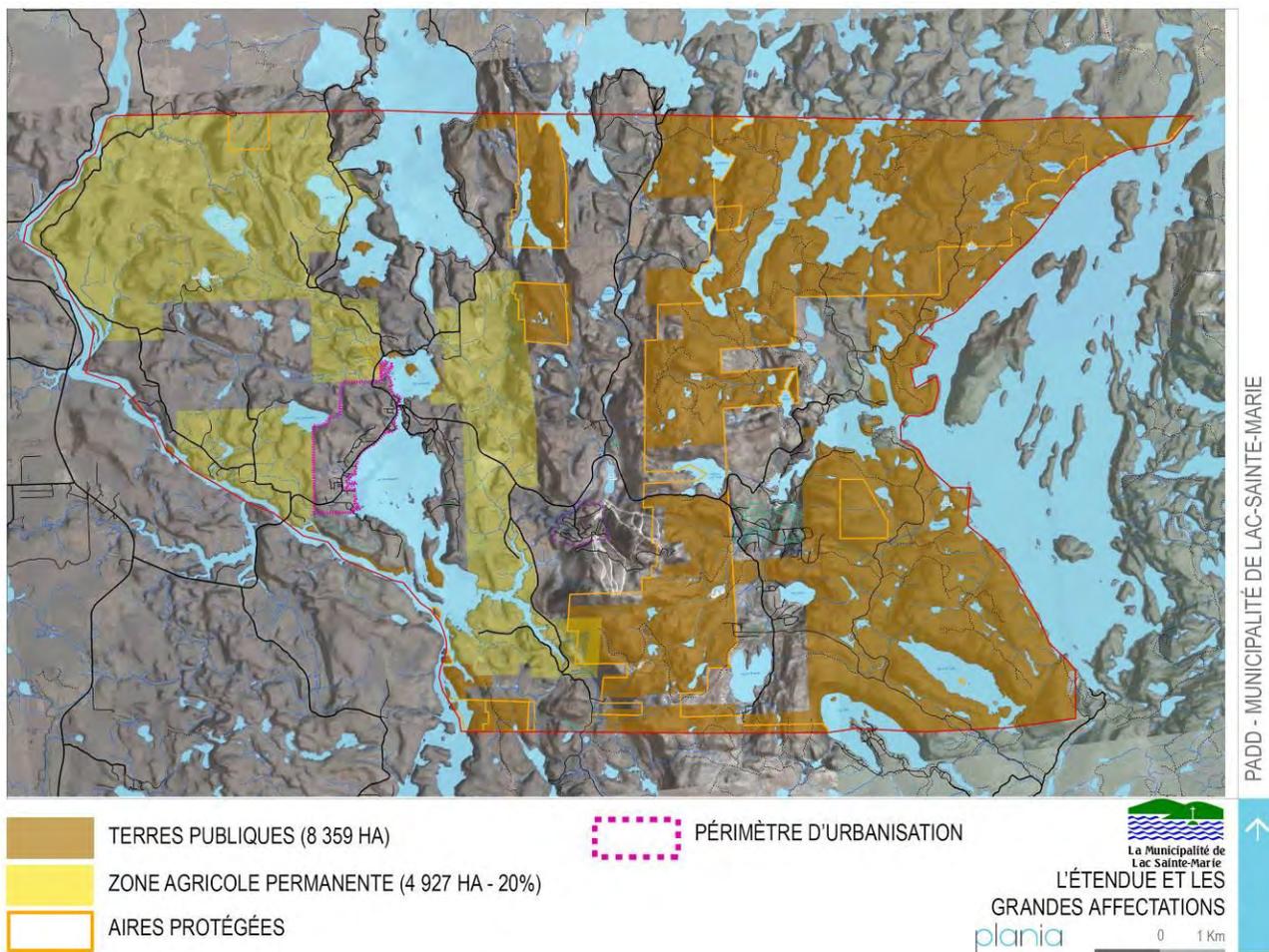


3.3 LES GRANDES AFFECTATIONS

Au niveau de la gestion du territoire municipal, une grande partie du territoire est régie par des législations ou réglementations provinciales. Ainsi, les plans d'eau (14%), les terres publiques (35%) incluant les aires protégées et la zone agricole permanente (20%) décrétée en vertu de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* recouvrent 69% du territoire municipal.

Dans la portion restante du territoire, ce qui frappe c'est la très faible portion du territoire dit urbain, soit l'espace délimité par le périmètre d'urbanisation où se concentrent les commerces et services privés et publics, un espace qui ne représente que 1,4% de tout le territoire municipal. Les aires consacrées à la villégiature dominent largement en termes des espaces résiduels.

FIGURE 3
 Terres publiques, zone agricole permanente, aires protégées et périmètre d'urbanisation



3.4 L'ENVIRONNEMENT BÂTI

L'occupation du territoire a été fortement liée d'abord aux cours d'eau, puis au déploiement du réseau routier.

Quatre (4) secteurs principaux de développement se distinguent :

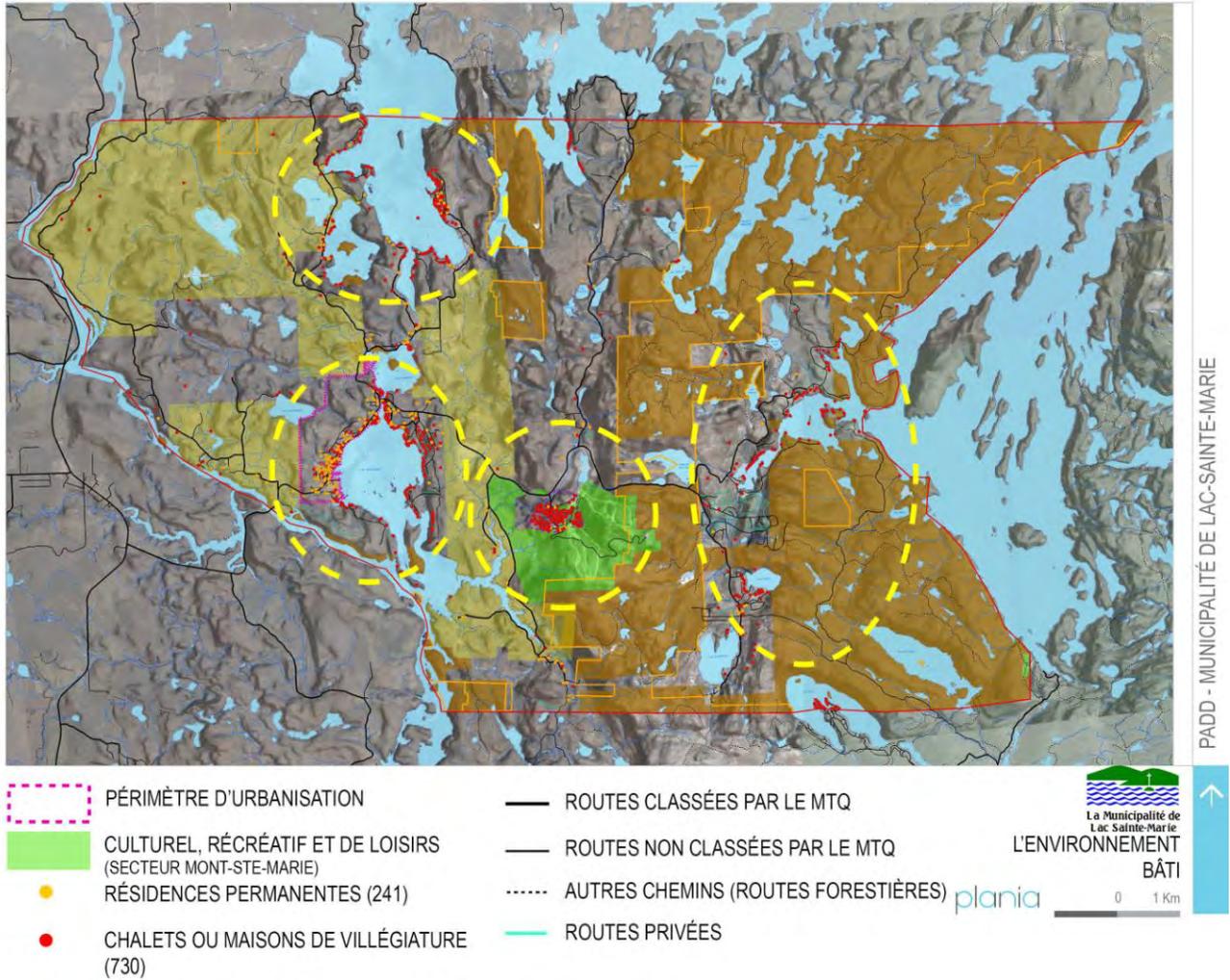
- le cœur du village et le pourtour du lac Sainte-Marie;
- le secteur du Mont Sainte-Marie;
- la portion sud du lac Heney
- la portion ouest du lac du Poisson Blanc.

Les résidences permanentes sont principalement localisées dans le cœur du village et au pourtour du lac Sainte-Marie ainsi qu'au pourtour du lac Heney. La villégiature autour des lacs est plus ancienne alors que la villégiature associée au Mont Sainte-Marie est née avec le développement d'un complexe hôtelier, de copropriétés, de ski et de golf à la fin des années 1970.

Dans un territoire aussi vaste que celui de Lac-Sainte-Marie, et lorsque le développement est dispersé aux pourtours de différents lacs ou du Mont Sainte-Marie comme c'est le cas, le kilométrage du réseau routier est important. Lac-Sainte-Marie compte 315 km de routes, dont 81 sont des routes classifiées par le ministère des Transports du Québec; 110 km sont des routes municipales. Les chemins forestiers qui donnent accès à la ressource pour son exploitation laissent leur marque sur le territoire : plus de 96 km de routes à Lac-Sainte-Marie sont des chemins forestiers dont certains sont aujourd'hui abandonnés ou utilisés par les résidents et villégiateurs. L'une des particularités du développement de la villégiature est le développement de chemins privés : à Lac-Sainte-Marie, plus de 28 km de routes sont des routes privées.

Tous ces réseaux ont été développés à des moments et pour des motifs différents : ils sont souvent peu ou pas reliés entre eux et plusieurs ne répondent pas aux normes actuelles pour l'aménagement de routes.

FIGURE 4
L'environnement bâti



4. DIAGNOSTIC : LES FORCES, LES FAIBLESSES ET LES MENACES

4**DIAGNOSTIC : LES FORCES, LES FAIBLESSES ET LES MENACES**

Sur la base des données et documents disponibles, une analyse a été réalisée en vue de formuler un diagnostic des forces, des faiblesses et des menaces, pour le développement de Lac-Sainte-Marie dans toutes ses dimensions. Ces éléments ont été présentés et discutés lors des séances de travail.

Les forces, faiblesses et menaces sont présentées sous forme de tableaux à la suite qui présentent six (6) volets :

- l'environnement naturel;
- l'environnement bâti;
- l'économie et la société;
- les infrastructures et les équipements municipaux;
- les systèmes de transport;
- la gestion municipale.

4.1 L'ENVIRONNEMENT NATUREL

TABLEAU 3
L'environnement naturel : les forces, les faiblesses et les menaces

Forces	Faiblesses	Menaces
Réseau hydrographique – qualité de l'environnement et des paysages	Difficulté à assurer le respect des réglementations - ressources limitées, étendue du territoire Réglementations inadéquates	Construction de résidences et de chalets, dans certains secteurs Fosses septiques mal aménagées ou entretenues
Milieux humides – biodiversité	Absence d'un plan de conservation et de mise en valeur	Déboisement en rives Détérioration de la qualité de l'eau
Forêts mature et ancienne – qualité de l'environnement et des paysages – proportion importante protégée	Notoriété limitée et faible contribution à la mise en marché récréotouristique	Extension des réseaux routiers privés et publics
Paysages attrayants, recherchés et variés – éléments majeurs d'attractivité	Difficulté à assurer le respect des réglementations Peu de mise en valeur ou de contribution des sites et points de vue d'intérêt	Qualité des paysages à risque dans certains secteurs

4.2 L'ENVIRONNEMENT BÂTI

TABLEAU 4
L'environnement bâti : les forces, les faiblesses et les menaces

Forces	Faiblesses	Menaces
Développement de la villégiature	Développement des résidences permanentes – opportunités d'emplois limitées Rétention et attractivité des jeunes adultes et des jeunes familles – Vieillesse accentuée de la population Réglementation d'urbanisme mal adaptée aux différents milieux	Écart grandissant entre les besoins et les attentes des résidents permanents et des villégiateurs Dispersion du développement sur un vaste territoire et extension des réseaux routiers Accroissement des coûts pour les services municipaux

4.3 L'ÉCONOMIE ET LA SOCIÉTÉ

TABLEAU 5

L'économie et la société : les forces, les faiblesses et les menaces

Forces	Faiblesses	Menaces
Pôle d'attraction majeur – Mont Sainte-Marie	Attractivité du centre de ski fluctuante Baisse de l'attractivité du golf (2006-2009)	Perte d'attractivité pour la villégiature Risque de fermeture partielle ou totale du golf
Diversité des opportunités récréatives (4 saisons)	Offre d'activités récréatives ne forme pas un « produit » Activités culturelles à développer Équipement d'accueil ou de services limités Retombées économiques limitées	Perte de l'attractivité pour la villégiature par rapport aux offres concurrentes
Concentration des institutions, des services publics, des commerces et des services privés dans le village	Offres de commerces et de services limitées Pas de véritable « rue principale » – Pas de lieux publics rassembleurs Image projetée peu distinctive (affichage, implantation, aménagement)	Espaces limités pour de nouveaux établissements en bordure du chemin Lac-Sainte-Marie, sans redéveloppement ou remembrement des terrains
Villégiateurs ayant des revenus supérieurs à la moyenne	Populations vulnérables Taux d'emploi faibles et taux de chômage élevés Populations âgées aux revenus limités	Pression accrue sur les services sociaux et de santé Accroissement des coûts des services municipaux
	Agriculture peu diversifiée Potentiel acéricole (érablières) non développé	Vieillesse des producteurs et problèmes de relève
	Activités économiques dépendantes de la villégiature	Fluctuations de la demande
	Dépendance à l'égard d'autres municipalités pour les services de santé, les services sociaux, les écoles et les services de garde Services récréatifs et culturels limités	Rétention et attractivité des populations permanentes

4.4 LES INFRASTRUCTURES ET LES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

TABLEAU 6
Les infrastructures et les équipements municipaux : les forces, les faiblesses et les menaces

Forces	Faiblesses	Menaces
	Inadéquation des équipements et bâtiments municipaux pour répondre aux besoins des résidents	Rétention et attractivité des populations permanentes Coûts des investissements requis et impacts sur les coûts des services municipaux
	Absence d'un réseau d'aqueduc et d'égout dans le périmètre d'urbanisation	Potentiel de développement et de redéveloppement limité (superficies de terrain et topographie)

4.5 LES SYSTÈMES DE TRANSPORT

TABLEAU 7
Les systèmes de transport : les forces, les faiblesses et les menaces

Forces	Faiblesses	Menaces
Accessibilité facile à partir de la région Gatineau-Ottawa	Liaisons est-ouest Étendue, continuité et connectivité des réseaux routiers Réseau routier privé hors normes Transport collectif	Coûts d'entretien et de réhabilitation Accessibilité et sécurité

4.6 LA GESTION MUNICIPALE

TABLEAU 8
La gestion municipale : les forces, les faiblesses et les menaces

Forces	Faiblesses	Menaces
Plusieurs études de planification, stratégies, plans d'action	Difficulté à assurer la mise en œuvre des stratégies et des plans d'action	
	Ressources humaines et financières de la municipalité limitées	Lenteur du développement et de l'accroissement des revenus fonciers Accroissement des coûts municipaux et hausse de la charge foncière – populations vulnérables à risque
	Absence d'un comité consultatif d'urbanisme	Impossibilité pour la municipalité d'adopter des règlements sur l'implantation et l'intégration architecturale ou sur les plans d'aménagement d'ensemble

4.7 LES PRINCIPAUX ENJEUX

Le diagnostic et les séances de travail ont permis de dégager les enjeux principaux du développement :

- la protection et la mise en valeur de l'environnement naturel et des paysages sont une priorité : l'environnement et les paysages sont les atouts premiers de Lac-Sainte-Marie;
- l'attractivité de Lac-Sainte-Marie tant pour les résidants, les villégiateurs ou les visiteurs est à risque : les fluctuations du marché immobilier, une offre récréative et culturelle pas assez développée, les opportunités limitées d'emplois, de commerces et de services sont en cause;
- le cœur villageois ne rayonne pas sur l'ensemble de la municipalité et son identité est peu marquante;
- les services pour les clientèles plus fragiles telles que les aînés ou les personnes à revenus limités sont inadéquats par rapport aux besoins;
- l'économie locale est fragile car trop dépendante d'un ou deux éléments moteurs : le Mont Sainte-Marie et la villégiature.

5. VISION ET OBJECTIFS PRINCIPAUX

5 VISION ET OBJECTIFS PRINCIPAUX

Définir une vision du développement est un geste essentiel pour un Plan d'action en développement durable. La vision doit représenter les valeurs de la collectivité et ses ambitions pour son avenir. La vision est ce qui rassemble les membres de la collectivité, individus, entreprises, associations et partenaires, qui conviennent ensemble d'un objectif commun.

5.1 VISION

En fonction des séances de travail et des enjeux qui ont été identifiés, la vision proposée mise sur les qualités et les atouts de Lac-Sainte-Marie. Elle propose une image de ce que la collectivité veut faire valoir auprès de ses membres et auprès des visiteurs.

La vision suivante est proposée aux fins de la consultation publique :

LAC-SAINTE-MARIE : UNE DESTINATION DE CHOIX, OÙ VIVRE, TRAVAILLER ET SE DIVERTIR

À deux pas de Gatineau et d'Ottawa, l'on découvre :

- ✓ un environnement naturel et des paysages exceptionnels de lacs, de montagnes et de forêts;
- ✓ des activités pour toutes les saisons et pour tous les goûts;
- ✓ une communauté accueillante et solidaire.

5.2 OBJECTIFS PRINCIPAUX

Pour donner vie à cette vision, sept (7) objectifs principaux ont été identifiés :

- Protéger et mettre en valeur l'environnement naturel et les paysages :

La qualité de l'environnement et des paysages est l'un des plus grands atouts de Lac-Sainte-Marie, l'une des raisons pour lesquelles les citoyens s'y attachent, choisissent d'y vivre ou de s'y divertir.

Le PADD doit s'assurer par l'ensemble des actions qu'il propose que cette qualité est préservée et mise en valeur. Il doit aussi privilégier un aménagement du territoire et un développement économique respectueux de cet environnement naturel.

- Accroître l'attractivité de Lac-Sainte-Marie

Certains ont déjà écrit que Lac-Sainte-Marie est l'un des secrets les mieux gardés : pour assurer la viabilité à long terme de la collectivité, ce secret doit être révélé.

Le diagnostic et les séances de travail ont soulevé certaines menaces ou risques notamment : la perte de population résidente, la fragilité de l'économie locale et sa dépendance à l'égard de projets.

Accroître l'attractivité de Lac-Sainte-Marie concerne au premier chef la population résidente et les villégiateurs : cette attractivité passe par les opportunités à développer aux plans économiques, culturels et récréatifs.

- Donner un cœur à la collectivité

Le diagnostic et les séances de travail ont confirmé l'importance pour développer les liens au sein de la collectivité de donner un cœur à la municipalité : ce cœur, c'est au village de Lac-Sainte-Marie qu'il doit s'épanouir. Le cœur est aussi important pour contribuer à l'attractivité de Lac-Sainte-Marie : visiteurs et excursionnistes seront encore plus enclins à revenir à Lac-Sainte-Marie s'ils rapportent avec eux l'image d'un village animé et accueillant, offrant des services et des activités de toute nature.

- Encourager le développement de l'économie locale

Attirer et maintenir une population résidente et de villégiature à Lac-Sainte-Marie est intimement lié aux opportunités d'emploi, de commerces et de services qui sont offertes à Lac-Sainte-Marie ou à proximité. Le PADD donne suite au Plan stratégique de développement économique et aux études sur le développement touristique.

- Diversifier l'offre récréative et culturelle

Lac-Sainte-Marie a le potentiel pour développer une offre d'activités récréatives tout au long des quatre saisons. Pour accroître l'attractivité de Lac-Sainte-Marie, cette offre doit être diversifiée et complétée par une offre d'activités culturelles : familles, jeunes et moins jeunes, sportifs du dimanche ou amateurs de sports extrêmes, amateurs d'art, de patrimoine et de culture, tous doivent pouvoir trouver à Lac-Sainte-Marie de quoi les divertir.

- Susciter un sentiment de fierté et d'appartenance

Une communauté est véritablement accueillante et solidaire lorsqu'elle est fière, lorsqu'elle est attachée à son milieu. Le diagnostic et les séances de travail ont souligné les problèmes réels de l'adéquation des services par rapport aux besoins de certaines parties de la population (aînés, population à revenus limités) et l'effritement de la cohésion sociale.

Le défi du PADD est de rallier tous les acteurs pour qu'ils contribuent à leur mesure et à leur manière, à faire de Lac-Sainte-Marie cette destination de choix.

- Améliorer l'accessibilité et la signalisation

Comme il a été souligné, la municipalité de Lac-Sainte-Marie occupe un vaste territoire où les populations sont dispersées. L'accessibilité, notamment pour les véhicules d'urgence, constitue un élément important pour la communauté. La signalisation quant à elle joue un rôle de support pour faire découvrir le territoire, ses attraits, ses activités, par la route ou encore, par les réseaux cyclistes et piétonniers.

6 PLAN D'ACTION

Le Plan d'action identifie les principales actions à poser au cours des prochains 10 ans pour que la vision proposée se réalise.

Le Plan d'action :

- définit pour chacune des actions les objectifs spécifiques poursuivis;
- identifie les parties prenantes pour la réalisation - en effet, le PADD n'est pas seulement le plan de la Municipalité, il interpelle citoyens, associations, entreprises et partenaires qui ont une contribution à apporter pour faire du plan un succès;
- relie les actions aux objectifs principaux - plusieurs des actions proposées répondent en effet à plus d'un objectif principal.

Les actions sont regroupées suivant six (6) domaines :

- la protection de l'environnement et des paysages;
- la promotion et le développement économique;
- le cœur du village;
- le développement des activités culturelles et récréatives;
- les familles et les aînés;
- la gestion municipale.

Pour les fins de la consultation, une première priorisation des actions à entreprendre est proposée, qui distingue les actions à entreprendre ou à réaliser au cours des cinq (5) prochaines années et les autres actions (5 à 10 ans ou en continu lorsqu'il s'agit d'actions récurrentes).

La consultation publique vise à obtenir les opinions sur les actions à entreprendre ainsi que les priorités proposées.

DOMAINE	ACTIONS	OBJECTIFS	PARTIES PRENANTES		OBJECTIFS PRINCIPAUX						
			Municipalité	Autres	Protéger et mettre en valeur l'environnement naturel et les paysages	Accroître l'attractivité de Lac-Sainte-Marie	Donner un cœur à la collectivité	Encourager le développement de l'économie locale	Diversifier l'offre récréative et culturelle	Susciter un sentiment de fierté et d'appartenance	Améliorer l'accessibilité et la signalisation
ACTIONS PRIORITAIRES - 0 -5 ANS											
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PAYSAGES	Engager de concert avec les municipalités voisines, une ressource dédiée au respect de la réglementation en environnement	Assurer la protection effective des rives des cours d'eau, des boisés et des milieux humides	✓	Low, Denholm, Kazabazua	✓	✓					
	Mettre en place des campagnes de sensibilisation des propriétaires à l'importance de respecter la réglementation visant la protection de l'environnement	Améliorer le respect de la réglementation et assurer une meilleure protection de l'environnement Responsabiliser les citoyens	✓	Associations locales	✓					✓	
	Procéder à un inventaire et à une caractérisation de la nappe phréatique dans le secteur du village et dans d'autres secteurs à risque de contamination	Assurer la protection à long terme de la nappe phréatique Assurer la santé publique	✓		✓						
	Identifier plusieurs sites pour le compostage de petits volumes sur le territoire de la municipalité	Réduire les volumes de déchets envoyés au site d'enfouissement Réduire les émissions de gaz à effet de serre	✓	Commissions scolaires, producteurs agricoles	✓						
	Susciter la création d'entreprises locales pour le compostage et le recyclage	Réduire les volumes de déchets envoyés au site d'enfouissement Réduire les émissions de gaz à effet de serre		CLD de la Vallée-de-la-Gatineau	✓			✓		✓	
AUTRES ACTIONS - EN CONTINU											
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PAYSAGES	Faire la promotion des dons écologiques pour la protection des espaces naturels et l'aménagement de réseaux cyclistes et piétonniers	Assurer la pérennité de la protection des milieux naturels Minimiser les coûts pour la Municipalité	✓	Associations locales	✓				✓	✓	✓
	Profiter de la tenue d'événements pour organiser des activités de sensibilisation à la protection de l'environnement et des paysages	Développer le sens de la responsabilité éco-citoyenne	✓	Associations locales	✓				✓	✓	✓

DOMAINE	ACTIONS	OBJECTIFS	PARTIES PRENANTES		OBJECTIFS PRINCIPAUX						
			Municipalité	Autres	Protéger et mettre en valeur l'environnement naturel et les paysages	Accroître l'attractivité de Lac-Sainte-Marie	Donner un cœur à la collectivité	Encourager le développement de l'économie locale	Diversifier l'offre récréative et culturelle	Susciter un sentiment de fierté et d'appartenance	Améliorer l'accessibilité et la signalisation
ACTIONS PRIORITAIRES - 0 -5 ANS											
PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	Engager une ressource dédiée au développement économique et communautaire de Lac-Sainte-Marie cofinancée par la Municipalité et les entreprises locales	Soutenir les entreprises et les associations locales dans leurs activités de promotion et de développement	✓	Associations et entreprises locales		✓		✓	✓	✓	
	Adopter un règlement concernant l'octroi de crédits de taxes foncières pour la construction neuve et la rénovation importante de bâtiments résidentiels, commerciaux et de services - Secteurs du village et du Mont Sainte-Marie	Attirer et maintenir des populations résidentes et de villégiateurs Accroître à moyen terme les revenus fonciers de la municipalité	✓			✓	✓	✓			
	Offrir aux nouveaux propriétaires une trousse d'accueil	Favoriser un sentiment d'appartenance à la collectivité	✓	Associations et entreprises locales		✓		✓		✓	
	Adopter une politique municipale d'achat local pour les biens, fournitures et services de moins de 25 000\$	Favoriser le maintien et le développement d'entreprises locales	✓					✓			
	Identifier des sites potentiels pour la pratique de l'agriculture biologique incluant la production en serres	Encourager l'agriculture biologique	✓	UPA, MAPAQ, producteurs agricoles locaux	✓	✓		✓		✓	
	Proposer des conditions d'utilisation des sols propices à l'agriculture biologique (bail-type, par exemple) Créer une banque de terrains disponibles pour l'agriculture biologique Favoriser le mentorat entre les producteurs agricoles expérimentés et les nouveaux producteurs	Encourager l'agriculture biologique		UPA, MAPAQ, producteurs agricoles locaux	✓	✓		✓		✓	

DOMAINE	ACTIONS	OBJECTIFS	PARTIES PRENANTES		OBJECTIFS PRINCIPAUX							
			Municipalité	Autres	Protéger et mettre en valeur l'environnement naturel et les paysages	Accroître l'attractivité de Lac-Sainte-Marie	Donner un cœur à la collectivité	Encourager le développement de l'économie locale	Diversifier l'offre récréative et culturelle	Susciter un sentiment de fierté et d'appartenance	Améliorer l'accessibilité et la signalisation	
PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	Organiser un marché public occasionnel consacré à la vente de produits de l'agriculture biologique de la région	Développer la connaissance et l'intérêt pour les produits de l'agriculture biologique		Producteurs agricoles, associations locales		✓		✓				
AUTRES ACTIONS - EN CONTINU												
PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	Identifier des « ambassadeurs » de la Municipalité chargés de faire un suivi personnalisé auprès de nouveaux propriétaires	Faciliter l'insertion dans le milieu Développer des liens avec la collectivité	✓	Associations et entreprises locales		✓		✓		✓		
	Faire la promotion des entreprises, commerces et services locaux auprès des propriétaires et entreprises de Lac-Sainte-Marie	Favoriser le maintien et le développement d'entreprises locales	✓	Entreprises locales		✓		✓		✓		
	Faire la promotion de Lac-Sainte-Marie lors de la tenue d'activités et d'événements qui se déroulent à Lac-Sainte-Marie ou lors d'activités dans la région de Gatineau-Ottawa	Favoriser la rétention des résidents et des villégiateurs Attirer des visiteurs et excursionnistes	✓	Entreprises, associations locales		✓						
	Développer des jardins potagers communautaires pour l'agriculture biologique	Favoriser une alimentation saine Développer l'intérêt et la connaissance de la pratique de l'agriculture biologique	✓	Commissions scolaires, associations locales		✓						

DOMAINE	ACTIONS	OBJECTIFS	PARTIES PRENANTES		OBJECTIFS PRINCIPAUX						
			Municipalité	Autres	Protéger et mettre en valeur l'environnement naturel et les paysages	Accroître l'attractivité de Lac-Sainte-Marie	Donner un cœur à la collectivité	Encourager le développement de l'économie locale	Diversifier l'offre récréative et culturelle	Susciter un sentiment de fierté et d'appartenance	Améliorer l'accessibilité et la signalisation
ACTIONS PRIORITAIRES 0 - 5 ANS											
LE CŒUR DU VILLAGE	Planifier le réaménagement du site de l'hôtel de Ville et du centre communautaire à de fins mixtes	Faire du site la véritable porte d'entrée et le pôle majeur de rassemblement	✓			✓				✓	
	Offrir en location à long terme des terrains municipaux situés à proximité du quai public, au lac Sainte-Marie, pour l'aménagement d'un point de service nautique	Développer l'offre d'activités nautiques	✓	Entreprises	✓	✓					✓
	Améliorer la signalisation et l'aménagement paysager du stationnement du site de l'hôtel de ville Aménager un stationnement à proximité de la promenade	Inciter les résidants, villégiateurs et excursionnistes à s'arrêter au village	✓			✓				✓	
	Procéder à des aménagements temporaires pour favoriser la circulation piétonne le long du chemin Lac-Sainte-Marie (bollards ou bornes amovibles, bacs à fleurs, bancs, implantés dans l'accotement)	Donner une signature au chemin Lac-Sainte-Marie Encourager la circulation piétonne	✓			✓					

DOMAINE	ACTIONS	OBJECTIFS	PARTIES PRENANTES		OBJECTIFS PRINCIPAUX						
			Municipalité	Autres	Protéger et mettre en valeur l'environnement naturel et les paysages	Accroître l'attractivité de Lac-Sainte-Marie	Donner un cœur à la collectivité	Encourager le développement de l'économie locale	Diversifier l'offre récréative et culturelle	Susciter un sentiment de fierté et d'appartenance	Améliorer l'accessibilité et la signalisation
AUTRES ACTIONS - 5-10 ANS											
LE CŒUR DU VILLAGE	Relocaliser le garage municipal	Permettre l'aménagement du site à des fins communautaires, commerciales et de services	✓			✓	✓				✓
	Mettre en place un réseau d'égout et d'aqueduc dans le secteur du village	Accroître les opportunités de développement des activités commerciales et de services Réduire les risques de contamination de la nappe phréatique et les risques pour la santé publique	✓		✓	✓		✓			
ACTIONS PRIORITAIRES 0-5 ANS											
DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS CULTURELLES ET RÉCRÉATIVES	Compléter le réseau pour les vélos de montagne	Faire de Lac-Sainte-Marie une destination incontournable pour les amateurs de vélos de montagne	✓	Associations et entreprises locales	✓	✓			✓		
	Développer un réseau cycliste et piétonnier local se raccordant au circuit Lac-Sainte-Marie et y aménager des placettes de repos et des belvédères	Encourager la mobilité active Favoriser la découverte de Lac-Sainte-Marie	✓	Associations et entreprises locales	✓	✓				✓	✓
	Solliciter des contributions financières, de services ou de matériaux des associations et entreprises pour la réalisation du réseau et les aménagements										
	Mettre en place une signalisation distinctive pour les sites et les lieux d'intérêt sur le réseau routier local ainsi que sur les réseaux cyclistes et piétonniers	Faciliter le repérage des sites pour les résidents, villégiateurs et excursionnistes	✓			✓	✓				✓

DOMAINE	ACTIONS	OBJECTIFS	PARTIES PRENANTES		OBJECTIFS PRINCIPAUX						
			Municipalité	Autres	Protéger et mettre en valeur l'environnement naturel et les paysages	Accroître l'attractivité de Lac-Sainte-Marie	Donner un cœur à la collectivité	Encourager le développement de l'économie locale	Diversifier l'offre récréative et culturelle	Susciter un sentiment de fierté et d'appartenance	Améliorer l'accessibilité et la signalisation
DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS CULTURELLES ET RÉCRÉATIVES	Examiner les activités et usages à autoriser pour le secteur du golf du Mont Sainte-Marie dans le cas d'une fermeture partielle ou totale du golf Examiner le potentiel d'utilisation 4-saisons du chalet du golf à des fins commerciales et/ou communautaires	Contribuer au développement de nouvelles activités et de nouveaux usages à Lac-Sainte-Marie	✓	Associations et entreprises locales		✓		✓	✓		
	Développer des activités sportives et culturelles complémentaires au centre de ski Mont Sainte-Marie	Accroître la durée de séjour des visiteurs et des villégiateurs		Entreprises		✓		✓	✓		
	Développer un programme d'activités culturelles et récréatives pour chaque saison Associer le programme à des activités déjà connues (Féerie des couleurs, Festival des arts de la scène val-gatinois, par exemple) ou à des moments clés (semaines de relâche hivernales, semaines du congé de la construction)	Favoriser la rétention des résidants et des villégiateurs Accroître la fréquence et la durée de séjour des visiteurs et excursionnistes	✓	Low, Denholm, Kazabazua Associations		✓		✓	✓		

DOMAINE	ACTIONS	OBJECTIFS	PARTIES PRENANTES		OBJECTIFS PRINCIPAUX						
			Municipalité	Autres	Protéger et mettre en valeur l'environnement naturel et les paysages	Accroître l'attractivité de Lac-Sainte-Marie	Donner un cœur à la collectivité	Encourager le développement de l'économie locale	Diversifier l'offre récréative et culturelle	Susciter un sentiment de fierté et d'appartenance	Améliorer l'accessibilité et la signalisation
AUTRES ACTIONS - 5 - 10 ANS - EN CONTINU											
DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS CULTURELLES ET RÉCRÉATIVES	Assurer un accès public contrôlé aux lacs et aux cours d'eau	Favoriser la pratique d'activités nautiques	✓	Associations, propriétaires riverains		✓			✓		✓
	Tenir un concours pour le développement d'applications gratuites pour téléphone intelligent pour les réseaux de vélos de montagne, les réseaux cyclistes et piétonniers	Diversifier les modes de promotion des attraits de Lac-Sainte-Marie	✓	Entreprises		✓		✓	✓		
	Installer des panneaux d'interprétation du milieu culturel et naturel à des endroits stratégiques Solliciter des contributions financières, en services ou en matériaux pour la fabrication et l'installation	Mettre en valeur l'histoire et le patrimoine de Lac-Sainte-Marie	✓	Associations, entreprises	✓	✓	✓		✓	✓	
	Faire connaître les bâtiments patrimoniaux inscrits au répertoire du patrimoine culturel du Québec Encourager les propriétaires à respecter le caractère architectural des bâtiments patrimoniaux lors de travaux de rénovation	Assurer la protection et la mise en valeur des bâtiments patrimoniaux	✓	Propriétaires		✓	✓		✓	✓	

DOMAINE	ACTIONS	OBJECTIFS	PARTIES PRENANTES		OBJECTIFS PRINCIPAUX						
			Municipalité	Autres	Protéger et mettre en valeur l'environnement naturel et les paysages	Accroître l'attractivité de Lac-Sainte-Marie	Donner un cœur à la collectivité	Encourager le développement de l'économie locale	Diversifier l'offre récréative et culturelle	Susciter un sentiment de fierté et d'appartenance	Améliorer l'accessibilité et la signalisation
ACTIONS PRIORITAIRES											
FAMILLES ET AÎNÉS	Solliciter des contributions des partenaires visant les familles avec enfants telles qu'une contribution pour l'inscription d'un enfant à l'école primaire ou des réductions pour la pratique d'activités sportives ou culturelles	Encourager la rétention et l'attraction de familles avec enfants à Lac-Sainte-Marie	✓	Associations et entreprises locales		✓				✓	
	Faire connaître les activités et les besoins des associations via le site internet de la Municipalité Tenir un évènement annuel de reconnaissance du bénévolat	Soutenir le bénévolat et l'entraide	✓	Associations et entreprises locales		✓				✓	
	Permettre la construction de bâtiments intergénérationnels à proximité des services municipaux Permettre l'aménagement de logements parentaux	Favoriser la rétention des aînés à Lac-Sainte Marie	✓			✓				✓	
	Évaluer des besoins en matière de résidences pour aînés à Lac-Sainte-Marie Identifier les sites possibles dans le secteur du village Susciter la création d'un organisme sans but lucratif pour la réalisation d'un projet	Favoriser le maintien des aînés à Lac-Sainte-Marie	✓	MRC, associations locales		✓				✓	
	Faire la promotion des programmes de subventions et d'aide destinés aux aînés (adaptation du logement, PAIR, services de jumelage (cohabitation), ...)	Favoriser le maintien à domicile des aînés autonomes	✓	MRC, CLSC, associations locales		✓				✓	

DOMAINE	ACTIONS	OBJECTIFS	PARTIES PRENANTES		OBJECTIFS PRINCIPAUX						
			Municipalité	Autres	Protéger et mettre en valeur l'environnement naturel et les paysages	Accroître l'attractivité de Lac-Sainte-Marie	Donner un cœur à la collectivité	Encourager le développement de l'économie locale	Diversifier l'offre récréative et culturelle	Susciter un sentiment de fierté et d'appartenance	Améliorer l'accessibilité et la signalisation
AUTRES ACTIONS - EN CONTINU											
FAMILLES ET AÎNÉS	Développer des activités de sensibilisation à l'histoire et au patrimoine de Lac-Sainte-Marie destinées aux jeunes (contes et légendes, projet découvertes, etc.) Associer les aînés à ces activités	Développer l'attachement à Lac-Sainte-Marie Favoriser les liens intergénérationnels		Associations locales		✓				✓	
	Mettre en place un organisme tel que la Banque d'échanges communautaires de services visant tout particulièrement les services destinés aux familles et aux aînés (covoiturage, services de garde, services d'achat, etc.)	Développer la solidarité sociale et les liens intergénérationnels		Organisme à but non lucratif		✓	✓			✓	
	Encourager les entreprises et associations à développer des services destinés aux aînés (livraison, activités sociales et récréatives, ...)	Faciliter la vie quotidienne des aînés	✓	Entreprises et associations		✓				✓	

DOMAINE	ACTIONS	OBJECTIFS	PARTIES PRENANTES		OBJECTIFS PRINCIPAUX						
			Municipalité	Autres	Protéger et mettre en valeur l'environnement naturel et les paysages	Accroître l'attractivité de Lac-Sainte-Marie	Donner un cœur à la collectivité	Encourager le développement de l'économie locale	Diversifier l'offre récréative et culturelle	Susciter un sentiment de fierté et d'appartenance	Améliorer l'accessibilité et la signalisation
ACTIONS PRIORITAIRES - 0 -5 ANS											
GESTION MUNICIPALE	Constituer un Comité consultatif d'urbanisme	Associer les citoyens à la prise de décision sur les questions d'aménagement	✓	Citoyens	✓					✓	
	Réviser les réglementations d'urbanisme avec la grille de mise à niveau produite dans le cadre du PADD	Faciliter la gestion et l'administration des règlements Adapter les réglementations aux conditions naturelles (topographie) Favoriser la concentration des activités commerciales et de services dans le cœur du village Adopter des normes de construction visant l'efficacité énergétique	✓	Comité consultatif d'urbanisme	✓	✓	✓	✓			
	Réviser la réglementation relative à l'aménagement des chemins privés et publics	Assurer la sécurité publique (accès pour les véhicules d'urgence) Assurer la protection des paysages	✓	Propriétaires de chemins privés	✓	✓					✓
	Accroître à 10% la contribution pour fins d'aménagement de parcs et d'espaces naturels exigée lors du lotissement	Accroître les revenus municipaux pour permettre la réalisation de projets d'aménagement	✓		✓						

DOMAINE	ACTIONS	OBJECTIFS	PARTIES PRENANTES		OBJECTIFS PRINCIPAUX						
			Municipalité	Autres	Protéger et mettre en valeur l'environnement naturel et les paysages	Accroître l'attractivité de Lac-Sainte-Marie	Donner un cœur à la collectivité	Encourager le développement de l'économie locale	Diversifier l'offre récréative et culturelle	Susciter un sentiment de fierté et d'appartenance	Améliorer l'accessibilité et la signalisation
AUTRES ACTIONS EN CONTINU											
GESTION MUNICIPALE	Remplacer les véhicules municipaux par des véhicules à faible consommation de carburant ou par des véhicules hybrides	Réduire la contribution municipale aux émissions de gaz à effet de serre Réduire les coûts d'utilisation des véhicules municipaux	✓		✓						
	Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments municipaux lors de travaux de rénovation	Réduire la contribution municipale aux émissions de gaz à effet de serre	✓		✓					✓	

7 CONSULTATION PUBLIQUE

La version préliminaire du PADD est mise en ligne et la population est invitée à deux séances de consultation publique, l'une se déroulant en français, l'autre se déroulant en anglais.

La consultation publique vise à confirmer les éléments du Plan d'action et les priorités en vue d'établir l'échéancier de réalisation.

Suite à la consultation publique, un rapport de consultation sera produit et soumis au comité de pilotage pour déterminer les modifications à apporter au PADD pour la version finale.

Le PADD devra être adopté par voie de résolution du conseil municipal, une condition imposée par la convention de subvention conclue avec la FCM.

La participation de tous est primordiale pour s'assurer que le PADD reflète bien les objectifs et les priorités de la collectivité.